



Réunion du : 13/01/2015

ELUS		Présence	Absence	Validation	Diffusion
CT	Jacques Noaille	✓			
CT	Vernoux David	✓			
CT	Lacourty Carole	✓			
CT	Delamour Lionel	✓			
CATSIS CAP C SPP CHSCT	Servajean Stéphane		✓		
CAP C SPP CHSCT	Marsot Laurent	✓			
CAP C SPP	Chopin Caroline	✓			
CAP C SPP	Labrousse Thibaut	✓			
CAP S PATS	Larue Philippe	✓			
CAP S PATS	Mendoza David	✓			
CAP B PATS	Auradou Gerbeau Isa	✓			
CAP B PATS	Gourrin Claire	✓			
CAP B PATS	Cabes Béatrice	✓			
CAP B PATS	Lanssade Sylvie	✓			
CATSIS	Billard Jean	✓			
CHSCT	Rives Maxime	✓			
CHSCT	Mirales Emeric	✓			

Présentations

Présentations des membres du bureau et des élus par commission.

Tour de table.

Absent excusé pour raison familiale : Stéphane Servajean.

Méthode de travail et valeurs de l'UNSA-SDIS33

Nous avons présenté les valeurs qu'il nous tient à cœur de défendre, la manière de remonter les différentes informations.

Nous avons également présenté l'UNSA, l'UNSA Territoriaux et l'UNSA-SDIS33.

Nous avons abordé la gestion de la communication et le besoin de rédaction des retours sur chaque réunion .

Jacques Noaille a fait le tour des différents dossiers majeurs nationaux : temps de travail, logements de fonction, secours à personne, régime indemnitaire, risques psychosociaux, application de la filière SPP.

Rôle et fonctionnement de chaque commission

Recherche de membres souhaitant s'investir

Présentations des différentes commissions, rôles et fonctions de chacune.

Tour de table, témoignage d'Eméric Mirales expérimenté car ancien représentant du personnel.

Jacques Noaille a expliqué le besoin de structurer le travail, d'élargir l'équipe et de travailler plus de dossiers. Pour cela le bureau sera élargi à l'ensemble des élus qui l'accepteront lors de la prochaine AG de Mars.

Nous avons également exprimé le besoin d'élus qui acceptent de s'investir pour le bureau et de travailler des dossiers en fonction de l'actualité et des besoins.

Questions diverses

-Les élus PATS ont évoqué la nécessité de voir évoluer les ratios de nomination existants et de mettre en place des ratios permettant de passer d'un cadre d'emploi au cadre d'emploi supérieur.

-Caroline Chopin rapporte les difficultés des agents du CTA CODIS qui arrivent à 5 ans d'affectation sans pour autant voir d'ouverture de postes leur permettant de partir. Elle soulève également le besoin de défendre certains PATS qui ne bénéficient pas d'une séance de sport dans leur temps de travail au CTA CODIS. Elle explique vouloir travailler à l'amélioration des conditions de travail au sein du CTA CODIS.

-Jean Billard fait un retour sur la réunion intersyndicale du matin concernant le dossier des caporaux, l'application de la filière SPP et les critères de nomination.